

## ANNUAL MEETING 2020 DU PROJET CORE ORGANIC MIX-ENABLE



LE 01/04/2020, LE PROJET CORE ORGANIC MIX-ENABLE A FÊTÉ SES DEUX ANS. CETTE ANNÉE, CETTE DATE A ÉGALEMENT MARQUÉ LE DÉBUT DE LA TROISIÈME RÉUNION ANNUELLE QUI A DURÉ 3 JOURS. INITIALEMENT PRÉVUE À NAMUR, ELLE S'EST TRANSFORMÉE EN CONFÉRENCE VIRTUELLE POUR RÉPONDRE À LA CONTRAINTE DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS.

Cette réunion annuelle a été l'occasion pour chaque partenaire (10 institutions issues de 7 pays) de présenter leurs réalisations et de faire le point sur les avancées du projet. Pour rappel, l'objet de Mix-Enable est l'étude des fermes biologiques disposant de plusieurs ateliers d'élevage. Ces fermes constituent une aternative prometteuse pour assurer la durabilité des fermes d'élevage. En effet, elles favorisent potentiellement les interactions entre les ateliers et créent des opportunités de synergie. Le projet cherche à établir les liens qui



existent entre la durabilité de ces fermes, leur structure (SAU, assolement, tailles et types de troupeau) et les pratiques de gestion (organisation du travail, intégrations/interactions entre les différents ateliers, choix des filières).

Pour atteindre cet objectif, différentes actions ont été réalisées depuis 2018. Une revue de la littérature est parue en mars 2020 dans la revue «Agricultural systems». Celle-ci appréhende les systèmes multi-élevage à l'échelle de la ferme et identifie les limites et les contraintes de tels systèmes, ainsi que les conditions de réussite et les obstacles potentiels. Une comparaison entre systèmes mixtes et spécialisés indique que les systèmes mixtes, spécialement ceux qui combinent ruminants et monogastriques, tendent à présenter des revenus supérieurs et plus stables, mais créent des excédents en azote plus importants. Une enquête menée entre 2018 et 2019 dans 118 fermes (dont 16 en Wallonie) a collecté de nombreuses données qui vont alimenter des indicateurs de durabilité cherchant à établir le

lien entre le type de combinaison d'espèces, la structure de la ferme, les choix de filière d'écoulement et l'efficacité d'utilisation des ressources mobilisées à la ferme. Des essais ont également été menés en station dont les enseignements suivants ont pu être extraits:

- (1) en pâturage séquentiel, les bœufs ne tirent ni avantage ni inconvénient à pâturer après les moutons:
- (2) en co-pâturage avec les bovins, les ovins sont tous finis au pâturage (sans bovins, seuls 10 % sont finis au pâturage);
- (3) en élevant bovins et poulets ensemble, les pertes en poulet par prédation diminuent.

Les mois à venir serviront à continuer le traitement des données et à diffuser les résultats issus du projet.

Projet subsidié par la Wallonie et Core Organic.



Marie Moerman m.moerman@cra.wallonie.be